



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2023 / 2024

POUR QUI ?

- Les enfants nés en 2020 pour la petite section
- Les enfants nés en 2017 pour le CP
- Les nouveaux arrivants sur Embrun



QUAND ? où ?

Du jeudi 4 au vendredi 12 mai 2023
de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
au Service Vie scolaire
rez de chaussée de La Manutention à
l'Espace Delaroche à EMBRUN

DOCUMENTS à FOURNIR

- ♦ livret de famille
- ♦ justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ♦ carnet de santé pour les vaccinations
- ♦ certificat de radiation de l'école précédente si arrivée sur Embrun
- ♦ si les parents sont séparés : justificatif de l'autorité parentale ou à défaut une attestation sur l'honneur de consentement mutuel d'inscription à l'école à Embrun.
- ♦ Pour les communes extérieures, un courrier de demande de dérogation adressé au maire d'Embrun avec l'autorisation écrite du maire de la commune d'origine.

VIE SCOLAIRE - Espace Delaroche - BP 97 - 05208 EMBRUN Cedex

Courriel : accueil.scolaire@ville-embrun.fr ou vie-scolaire@ville-embrun.fr

Téléphone : 04.92.44.15.15 ou 04.92.44.15.14